



Les règles d'utilisation de l'enrubannage

Technique souple de la récolte à la distribution, l'enrubannage a trouvé sa place dans la gestion du système fourrager. Son utilisation reste soumise à des règles strictes afin de limiter les problèmes sanitaires.

© Photo: CIIIRPO



En permettant de faucher plus précocement sans prendre le risque de voir l'herbe se mouiller, l'enrubannage est une technique qui offre la possibilité de récolter des fourrages de bonne valeur alimentaire. Concernant les légumineuses, ce mode de récolte permet de limiter la perte en feuilles à la récolte comme à la distribution, et donc d'augmenter la valeur en azote du fourrage.

Les enrubbages présentent de bonnes valeurs alimentaires sous réserve d'être récoltés à un stade végétatif peu avancé.

VALEURS ALIMENTAIRES INDICATIVES DE QUELQUES FOURRAGES PAR KG DE MATIÈRE SÈCHE

TYPE DE FOURRAGE	Matière sèche (%)	UFL	UFV	MAT (g)	PDIN (g)	PDIE (g)	P (g)	Ca (g)
ENRUBANNAGE DE GRAMINÉES ¹	55	0,80	0,73	108	67	76	2,8	5,8
ENRUBANNAGE DE LUZERNE ¹	55	0,71	0,62	179	113	79	2,6	12,8
ENRUBANNAGE DE LUZERNE ²	40	0,77	0,68	220	132	90	3,1	14,0
FOIN DE GRAMINÉES DE QUALITÉ MOYENNE ¹	85	0,63	0,53	88	58	73	3,1	3,9

¹Source : INRA 2007 - ² source : programme herbe et fourrage Limousin

Limiter les problèmes sanitaires :

De la récolte à la distribution, des précautions restent nécessaires sous peine de problèmes sanitaires, et surtout de listériose ;

- mettre en œuvre des qualités de récolte et de conservation irréprochables : absence de taupinières, taux de matière sèche supérieur à 40 %, absence de trous dans les bâches lors de la conservation... ;
- rationner le fourrage à 1 kg de matière sèche par brebis et par jour avec foin ou paille à disposition à volonté en fin de gestation ;

- distribuer un minéral enrichi en vitamine B1 ;
- ne pas utiliser d'enrubannage présentant un taux de matière sèche inférieur à 40 % en particulier pour les fins de gestation et lactation. Réserver ces fourrages aux brebis vides « en retape » ;
- limiter si possible l'accès aux jeunes agneaux car l'ingestion de brins d'enrubannage par des agneaux de moins de 2 mois peut entraîner des problèmes digestifs.



Réserver l'enrubannage aux brebis allaitantes.

Les différents de distribution :

Rationnement à environ 1 kg de matière sèche par brebis :

Ce mode de distribution est fortement conseillé en fin de gestation. La distribution d'enrubannage à volonté favorise en effet les prolapsus. En lactation, le rationnement du fourrage humide et la mise à disposition de sec (foin ou paille) limite les risques sanitaires. La mécanisation de la distribution (dérouleuse...) est alors fortement appréciable.



Rationner l'enrubannage à 1 kg maximum de matière sèche par jour en fin de gestation.

À volonté dans un râtelier :

La mise à disposition à volonté d'enrubannage dans un râtelier peut s'envisager pour des brebis en lactation. Elle suppose toutefois d'évaluer de temps en temps le niveau de consommation. En effet, selon le type de râtelier, le mode de pressage, le type de fourrage et le taux de matière sèche de la botte, l'enrubannage est plus ou moins facilement préhensile par les brebis. La norme pour une botte de 120 x 120 est de 40 brebis par botte. À titre indicatif, une botte de cette dimension pèse 220 kg de matière sèche quel que soit son taux d'humidité. En dessous de 1,5 kg de MS par brebis, le niveau d'ingestion est insuffisant. Il faut compter au minimum 2 kg de MS distribué par brebis en lactation et par jour.

EXEMPLES DE RATIONS AVEC DE L'ENRUBANNAGE DE GRAMINÉES RATIONNÉ À 1 KG DE MATIÈRE SÈCHE ET DU FOIN DE QUALITÉ MOYENNE OFFERT À VOLONTÉ (CONCENTRÉ EN G PAR BREBIS ET PAR JOUR)

NOMBRE D'AGNEAU(X) ALLAITÉ(S)	Type de tourteaux	Tourteau de soja		Tourteau de colza	
		Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines	Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines
Un seul agneau	Triticale	300	200	300	200
	Tourteau	100	0	200	0
	CMV de type 7/21	20	20	20	20
Deux agneaux	Triticale	400	300	400	300
	Tourteau	300	100	400	100
	CMV de type 7/21	30	30	30	30

Source: Institut de l'Elevage

D'AUTRES RATIONS SONT DISPONIBLES DANS LA BROCHURE « LES RATIONS DES OVINS ALLAITANTS EN BERGERIE »

(Édition Institut de l'Elevage, 2008)

EXEMPLES DE RATIONS* AVEC DE L'ENRUBANNAGE DE LÉGUMINEUSE PURE (CONCENTRÉ EN G PAR BREBIS ET PAR JOUR)

NOMBRE D'AGNEAU(X) ALLAITÉ(S)	Semaines de lactation	Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines
Un seul agneau	Triticale	300	0
	CMV de type 14/14	20	**
Deux agneaux	Triticale	600	300
	CMV de type 14/14	20	20

Source: Institut de l'Elevage

* Ration calculée avec un fourrage riche en feuilles, récolté avec un minimum d'interventions au champ

** Pierre à lécher enrichie en minéraux et en oligo éléments

Pour en savoir plus
www.reconquete-ovine.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Eric Pottier : CIIRPO / Institut de l'Elevage
Tél. : 05 55 00 63 72 ou laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr
- Site de l'Institut de l'Elevage - Espace thématique « Ovins et Bovins allaitants »
www.inst-elevage.asso.fr

10/2010. Document réalisé avec le soutien financier de :



Pub. 001039028 - ISBN 978-2-841-68-939-8



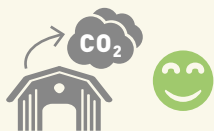
LA FILIÈRE OVINE
RECRUTE

INFO 2019

LE PLUS
ENVIRONNEMENTAL

Apporter de l'enrubannage dans la ration des brebis en lactation

Quels bénéfices environnementaux et économiques ?



- 0,5 %



+ 4,6 %



- 2,80 €
par brebis

Quels impacts par rapport à l'utilisation d'un foin ?

→ L'enrubannage est une source de protéines produite sur l'exploitation et permet ainsi de réduire significativement le recours aux concentrés azotés : moins d'émissions de gaz à effet de serre et moins de consommations d'énergie.

→ Néanmoins, ces diminutions sont partiellement compensées par l'énergie utilisée pour l'enrubannage. En effet, ce mode de récolte de l'herbe est coûteux d'un point de vue énergétique. De plus, le plastique a des effets négatifs sur l'environnement (non pris en compte).

→ À cause du coût de ration plus élevé, une perte de 2,80 €/brebis est attendue.



RÉSULTATS OBTENUS :

En comparaison d'une ration en bergerie avec du foin de graminées de qualité moyenne, de l'orge, du tourteau de colza et un AMV.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Document "Élevage ovin - Adopter des pratiques bonnes pour l'environnement".

Ces résultats sont issus du projet KITINDIC, réalisé dans le cadre du programme Inn'Ovin et financé par INTERBEV



Le CIIRPO

